

? FAQ – Centre de Formation Continue – Centre hospitalier d'Arcachon

Mise à jour : 21 juillet 2025

Entrée en vigueur le 01 septembre 2025

A qui s'adresse vos formations ?

Nos formations sont destinées aux professionnels de santé (infirmiers, aides-soignants, agents des services hospitaliers, cadres, etc.) ainsi qu'aux professionnels du secteur médico-social. Certaines formations peuvent aussi être ouvertes aux personnels administratifs ou éducatifs.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en ligne via le formulaire disponible sur la page « Offres de formation ». Une fois le formulaire complété, notre service de formation vous recontacte pour finaliser les modalités administratives.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : formation.continue@ch-arcachon.fr

Peut-on bénéficier d'un financement ?

Oui. Nos formations peuvent être prises en charge par différents financeurs : OPCO, employeur, DPC, France Travail... Nous vous accompagnons pour étudier les solutions de financement adaptées à votre situation.

Fournissez-vous une convention de formation ?

Oui. Une convention de formation vous sera transmise dès validation de l'inscription. Elle formalise les engagements du stagiaire et du centre.

Où ont lieu les formations ?

Les formations se déroulent principalement au sein du Centre Hospitalier d'Arcachon (La Teste-de-Buch). L'adresse exacte et les accès sont précisés dans la convocation.

Quand reçoit-on la convocation ?

La convocation est envoyée environ 10 à 15 jours avant le début de la formation. Elle contient les informations pratiques (horaires, lieu, matériel éventuel à prévoir).

Les locaux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap ?

Oui. Nos locaux sont conformes aux normes d'accessibilité. Nous vous invitons à contacter la référente handicap (nadege.besse@ch-arcachon.fr) pour adapter au mieux l'accueil et les modalités pédagogiques.

Qui sont vos formateurs ?

Nos formateurs sont des professionnels de terrain expérimentés (soignants, cadres, médecins, formateurs spécialisés) qui allient expertise métier et compétences pédagogiques.

Proposez-vous des formations sur mesures ?

Oui. Nous pouvons co-construire des formations spécifiques pour répondre aux besoins de votre établissement ou de vos équipes. Contactez-nous pour une étude personnalisée.

Peut-on recevoir une attestation de formation ?

Oui. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session.

Qui contacter pour toute question ?

Vous pouvez joindre notre chargée de formation :

 **formation.continue@ch-arcachon.fr**

 **05 57 52 95 97**